VOLUME 7 | N° 2 JUIN 2024

INFO-CRC COSMOSS

Assemblée régionale COSMOSS du 17 juin 2024

C'est dans une ambiance festive qu'environ 200 partenaires se sont réunis pour célébrer les 20 ans de la Démarche COSMOSS, partager des bons coups inspirants et se projeter vers l'avenir. Globalement, le taux de satisfaction de cette journée a atteint la note de 4,8/5. Voici un coup d'œil sur l'appréciation du programme et l'atteinte des objectifs de cet événement.

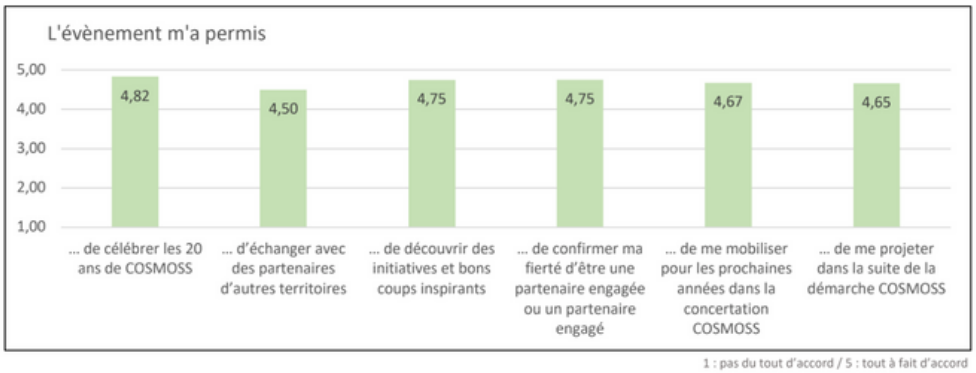

1 : pas du tout d'accord / 5 : tout à fait d'accord

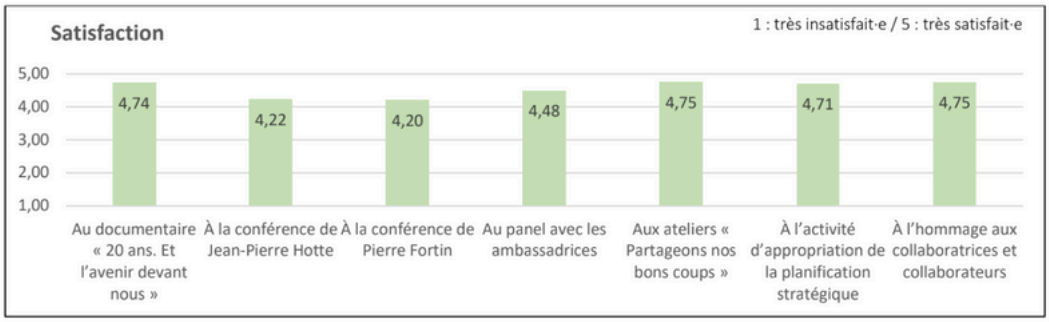

Ce fut un véritable plaisir de partager ce moment avec vous. Merci pour votre participation et pour les bons mots reçus!

Reconnaissance
Profitant de l'assemblée, le comité régional de coordination a remis une plaque-souvenir à plus de 50 personnes, soulignant leur implication depuis au moins 15 ans à la Démarche COSMOSS.

20 ans.
Et l'avenir
devant nous.

Année 2 des Plans d'actions stratégiques 2023-2026

C'est une somme de 2 469 160 $ qui a été octroyée aux milieux locaux pour l'année 2024-2025, en excluant les actions déjà autorisées pour le Plan de rattrapage scolaire. Les messages de rétroaction et de confirmation des budgets octroyés ont été transmis aux fiduciaires et coordonnatrices locales le 21 juin dernier.

Notons que l'enjeu de la Réussite éducative occupe une part plus importante du budget qu'en 2023-2024. Ce changement s'explique par l'opportunité de consacrer 20 000 $ par territoire de MRC à la conciliation études-travail.

De même, cinq CLC COSMOSS ont choisi de déployer l'approche des Modèles signifiants avec l'appui financier du Pôle régional d'enseignement supérieur, soit les territoires de La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Le Témiscouata et le Kamouraska.

L'enjeu « Santé et bien-être », auparavant appelé « Saines habitudes de vie » demeure toutefois en tête de liste avec 40% du budget total et 40% des heures consacrées par les équipes locales. Les enjeux du développement des tout-petits, du passage à la vie adulte et de la prévention de la maltraitance bénéficient tous de moins de 10% du budget. Il s'agit donc d'un écart important avec la Réussite éducative et l'enjeu de la Santé et du bien-être.

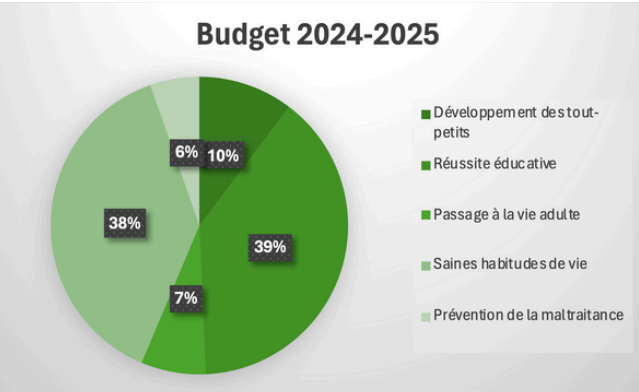

Évaluation de la Conciliation études-travail et du Plan de rattrapage

Afin d'être en mesure de porter un regard d'ensemble et de témoigner des réalisations touchant la conciliation études-travail, ainsi que les stratégies COSMOSS du Plan de rattrapage scolaire, le CRC COSMOSS a décidé d'évaluer ces deux grands dossiers de réussite éducative.

L'évaluation de la conciliation études-travail se penchera sur les actions locales et régionales dédiées à ce déterminant, telles que les formations « Employés avertis », l'utilisation de l'outil « JeConcilie », les interventions auprès des employeurs et la nouvelle campagne régionale de sensibilisation des parents et des employeurs.

Cette évaluation permettra de connaître la portée des actions sur leurs publics cibles, la mobilisation des acteurs clés, le niveau de connaissances sur les bonnes pratiques et la capacité d'agir des personnes concernées. La collecte de données débutera à l'automne 2024.

Adoptées rapidement à l'hiver 2024, les huit stratégies locales COSMOSS du Plan de rattrapage scolaire seront également documentées afin de vérifier qui ont été les personnes rejointes, ainsi que l'impact à court terme de certaines actions sur la clientèle visée. Les organisations porteuses de ces actions seront outillées avec un canevas en ligne pour la reddition de compte au ministère de l'Éducation.

Cette évaluation débutera également à l'automne et se terminera avec le dépôt des redditions de comptes locales en janvier 2025.

L'INFO-CRC est une publication de COSMOSS Bas-Saint-Laurent
Emma Savard, directrice générale
Téléphone : 418 724-6440, poste 237
Courriel : esavard@cosmoss.qc.ca